



## La forêt au service de la nature et de l'homme

Fraîcheur et plénitude de l'aube en Forêt de Mormal... En s'avancant doucement dans cette étendue verte où la nature s'éveille, d'abord les yeux baissés sur le sol et la litière forestière, on ne soupçonne que trop peu le travail immense des décomposeurs, ces milliers d'invertébrés, bactéries et champignons qui dégradent et transfor-



Hibou moyen duc.



Chevreaux.



Pic noir.

ment la matière organique en éléments minéraux assimilables par les végétaux. Par temps humide et chaud, la terre multicolore devient le paradis des grenouilles ; une joyeuse danse ponctuée de tics rythmiques, amènera le batracien à domicile : un point d'eau tout simplement.

En levant les yeux sur les arbres, fruits, feuilles et bourgeons composent le repas favoris des chenilles, charançons et autres hannetons... Oui, mais voilà que le Pic-mar et le Pic-vert son cousin surgissent et avalent goulûment



Grenouille verte.

quelques-uns de ces congénères pendant que tout autour et dans les houppiers, merles, grives, fauvettes et pinsons chantent la vie. Le brame du cerf vous ensorcelle à l'aube de l'automne. Il n'est pas seul mais encore faut-il réussir à apercevoir renards, écureuils et chevreuils, ces animaux sauvages extrêmement silencieux ? Seuls les observateurs les plus discrets y parviendront... Sans oublier l'activité des forestiers grâce auxquels une gestion adaptée permet l'expression de toute cette biodiversité.

*Un sentier de découverte vous permet de mieux comprendre cette interaction entre l'Homme et la Nature.*

# à PIED dans le NORD

Avesnois



Les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10km.

### Activités et curiosités

**Bavay** : Musée et site archéologique départemental, visite de l'Hypocauste (03.27.63.13.95), Musée du 11 septembre 1709 (03.27.39.81.65), visites guidées et balades dans la ville (03.27.39.81.65)

**Bousies** : Le Musée des Evolutions (03.27.77.30.46 ou 03.27.77.46.41)

**Grand Fayt** : Moulin à Eau (03.27.59.40.18)

**Landrecies** : Musée Municipal Ernest Amas (03.27.77.52.52)

**Le Favril** : Ferme du Waterlin (03.27.77.93.62)

**Le Quesnoy** : Fortifications en Avesnois, Base de loisirs, Visites commentées de la ville et ses remparts en saison, À la recherche sites religieux et légendaires, (03.27.20.54.70).

**Pont sur Sambre** : Maison de Pays (03.27.67.54.67), Bateaux électriques (03.27.39.05.76)

### Manifestations annuelles

**Aulnoye-Aymeries** : "Rendez-vous des Saveurs et du Tourisme" en mars (03.27.53.63.77), "Les Nuits Secrètes" (03.27.53.01.00) et "Estivales en Avesnois" en août (03.27.53.63.77)

**Bavay** : Fête gallo-romaine en juillet (03.27.89.81.65)

**Berlaimont** : Fête du Bouzouc en mai (03.27.61.31.63)

**Grand-Fayt** : Fête du Moulin en juin, Fête du Pain en août (03.27.59.42.92)

**Le Quesnoy** : Journées des villes fortifiées en avril, Fête du géant Bimberlot en

août, fête de l'Attelage et Fête du Lait en septembre (03.27.20.54.70)

**Locquignol** : « Locquignol fête la forêt » en sept (03.27.34.20.62)

**Maroilles** : "L'enfert vert" - parcours VTT en avril (03.27.77.86.89), Brocante en juin (03.27.7.16.14), Fête de la Flamiche en août (03.27.77.08.23), "Maroilles-Val Joly VTT" en oct (03.27.61.83.76)

**Mecquignies** : fête médiévale en juillet (03.27.39.81.65)

**Pont-sur-Sambre** : cortège carnavalesque de la mi-Carême en avril (03.27.67.22.22) « Artistes, Artisans » en mai (03.27.67.22.22)

**Wargnies-le-Petit** : Fête de la Pomme en sept (03.27.49.83.44)

**Preux-au-Bois** : Fête du Bois en mai (03.27.77.35.51)

**Avesnois**: La chouette nuit en mars, nuit européenne de la Chauve-souris en août, « Kiosques en fête » en juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07)

**Parc naturel régional de l'Avesnois** : Sorties guidées gratuites « Découverte nature et culture en Avesnois » Maison du Parc-Grange Dimière à Maroilles : espace de découverte, Point Environnement Conseil, vitrine du terroir (03.27.77.51.60)

### RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme du Quesnoy** : 03.27.20.54.70

**Office de Tourisme du Bavaisis- Bavay** : 03.27.39.81.65

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



# à PIED dans le NORD

Avesnois



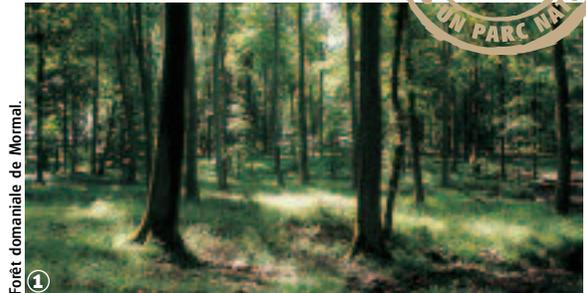
Une sélection des 30 plus belles balades

N° 25

## Circuit des Pâtures Locquignol

(7,5 km - 2 h 20)

Une sélection des 30 plus belles balades



Forêt domaniale de Mormal.

**Randonnée Pédestre**  
**Circuit des Pâtures :**  
7,5 km

**Durée :** 2 h 20

**Départ :** Locquignol :  
pâture d'Haisne (à 250 m du centre-village, sur la RD 33), parking

**Balisage** jaune

**Carte IGN :** 2706 OT

Viome Obier, lisière forestière.



### L'avis du randonneur :

*Au cœur de la forêt domaniale de Mormal, cheminez le long des sentiers et des drèves. Une variante courte de 3,6 km peut être pratiquée ; il s'agit d'un circuit de découverte des multiples activités du forestier, intitulé « itinéraire d'un forestier en herbe » (bornes indiquées dans le descriptif). Le port de chaussures étanches est indispensable sur les nombreux chemins boueux composant le parcours.*



Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 6 : P. Houzé, 3, 4 : P. Cheuva, 5 : T. Tancrez

# Circuit des Pâtures

(7,5 km - 2 h 20)

**Départ :** Locquignol : pâture d'Haisne (à 250 m du centre-village, sur la RD 33), parking.

**1** Traversez la pâture d'Haisne – aménagée en aire d'accueil dans le cadre du contrat de forêt de Mormal / Bois l'Evêque mis en place par le Conseil Général du Nord et l'Office National des Forêts – en direction de la forêt. Franchissez la barrière et, dans la forêt, partez à gauche (borne n° 1) puis empruntez de suite la **laie** (de la pâture d'Haisne) à droite. Continuez tout droit sur 300 m. Ouvrez l'œil, de nombreux chevreuils sont visibles dans ce secteur du massif de Mormal.

**2** Au carrefour (borne n° 2), prenez à gauche – chemin large mais commun avec la pratique équestre. Entre les parcelles 610 et 612 – plaques numérotées sur les arbres – virez à gauche. (borne n° 3). Après la passerelle, pour-suivez à droite, longez le ruisseau puis bifurquez à gauche – plusieurs fossés à franchir.

**3** Vous voici au carrefour de la Touraille (borne n° 4) – du nom d'une tour-séchoir à houblon fin 19<sup>es</sup>. Traversez prudemment la RD 233, suivez en face la petite route goudronnée puis sur la droite le chemin des Grandes Pâtures. Cette clairière a été créée en 1568 afin de rassembler les chevaux qui vivaient en liberté. Après 350 m, virez à gauche dans le sentier (borne n° 5) qui coupe la route forestière (d'Hecq à Hargnies) puis descend.

**4** En bas du sentier, dirigez-vous à droite vers la passerelle. Nombreuses mares et zones humides.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

**5** (borne n° 6). N'empruntez pas la passerelle et continuez tout droit le long de la lisière forestière. Après 2 passerelles et un passage busé, l'itinéraire effectue un coude à gauche puis aboutit à une route (RD 33), face à l'accès à la Maison Forestière de la Maîtrise.

**6** Traversez prudemment la route, obliquez dans le sentier à droite et 50 m plus loin, récupérez la route forestière de la Flaquette, que vous empruntez sur 1 300 m.

**7** Entre les parcelles 538 et 539, obliquez à gauche. En bas, traversez prudemment la RD 33 et suivez en face la laie (Saint-Hubert). 250 m plus loin, juste après la piste cavalière, virez à gauche puis encore à gauche et continuez tout droit jusqu'à la lisière.

**8** Suivez le sentier parallèle à la lisière.

**9** Longez cette large drève forestière (laie du Vert Donjon), à gauche. Après 600 m, vous aboutissez au carrefour de la borne n° 2.

**2** A gauche, retrouvez la pâture d'Haisne.

## ITINERAIRE D'UN FORESTIER EN HERBE

Parcours 3,6 km (tracé bleu). Idem ci-dessus points 1 à 4.

**5** Empruntez la passerelle puis traversez la RD 233 – prudence. Suivez en face la petite route qui devient sentier forestier et rejoint le long de la lisière la pâture d'Haisne, en passant par la borne n° 7.

Pour un document complémentaire décrivant les bornes d'interprétation conçues pour le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'Office National des Forêts propose une fiche téléchargeable : intitulée « Itinéraire d'un forestier en herbe ».



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)